



## APPEL A CANDIDATURE

La Communauté de Communes Des Savanes –CCDS- recrute par voie statutaire ou contractuelle, son :

### RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

#### *Principales missions :*

- Gestion administrative du personnel.
- Recrutement et gestion des carrières.
- Gestion de la masse salariale et de la paie
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et développement des compétences de la ressource humaine.
- Prévention hygiène, sécurité et santé au travail.
- Développement du dialogue social et gestion des relations avec les représentations syndicales et les représentants du personnel.
- Assistance technique, conseil, et alerte, auprès des élus et de la direction, sur les risques juridiques et le contentieux RH.
- Elaboration d'actes administratifs et de notes analytiques.

#### *Profil recherché :*

de préférence fonctionnaire de catégorie A -filière administrative- (une expérience dans le domaine d'activité visé, constituera un plus).

A défaut, embauche en qualité d'agent non titulaire, dans les conditions fixées à l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, candidat justifiant dans ce cas, d'un diplôme de niveau I ou II et d'expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine d'activité visé.

#### *Rémunération :*

Selon les grilles indiciaires de la Fonction Publique Territoriale: indice brut compris entre 379 et 801 –filière administrative, grade attaché territorial, temps complet-.

#### *Lieu de travail :*

Bureaux de la CCDS situés sur le territoire communautaire, 1 rue Raymond CRESSON 97310 KOUROU

#### *Dossier de candidature :*

Lettre de motivation + CV + Copies certifiées conformes des diplômes, copies des certificats de travail et de stage, -pour les fonctionnaires copie du dernier arrêté de situation administrative-, adressés à **Monsieur le Président de la CCDS, 1 rue Raymond CRESSON, 97310 KOUROU**. Tel : 0594 22.00 17 ; mail : [accueil@ccds-guyane.fr](mailto:accueil@ccds-guyane.fr)

*Date limite de candidature :* au plus tard le 19 mars 2018.

*Date de prise de fonction :* 16 avril 2018.